Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 30 septembre 2020

# Communication n° 36/09.2020

Objet: forêt du Coulet

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La tempête, accompagnée de forts vents, du dimanche 16 août a provoqué d’importants dégâts dans la forêt du Coulet.

Quatre gros arbres ont été déracinés et d’autres menaçaient de tomber.

Le service de l’environnement et des espaces publics a procédé, en collaboration avec l’équipe du groupement forestier de Ballens-Mollens, à la sécurisation du secteur.

Au total, ce n’est pas moins de 16 m3 qui ont dû être coupés. La moitié a été vendue en bois de feu et l’autre partie a été déchiquetée.

La Municipalité

Saint-Prex, le 30 septembre 2020/AG – 101.02

*Pour tout renseignement, s’adresser à Mme Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83*